La description contextuelle du monde 1947-1953

Conséquences de la seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale a ravagé l'Europe entière, laissant les grandes puissances européennes et leurs institutions à genoux économiquement et moralement. Alors que la Grande Bretagne et la France d'après-guerre se reconstruisent, l'Allemagne, plus grande puissance européenne d'avant la guerre, se retrouve ainsi à devoir subir une gestion extérieure. Découpée en parties et affaiblie elle perd, dès lors, son hégémonie au profit des nouvelles puissances en place. Le balance des pouvoirs a changé de camp et les États-Unis se trouvent désormais en position de force et d'influence.

La reconstruction de l'Europe

Après le refus du gouvernement américain face à la mise en place du plan Morgenthau, qui proposait la démilitarisation totale et la partition de l'Allemagne ainsi que le démantèlement de toute l'industrie lourde de la région de la Ruhr, les États-Unis décidèrent de mettre en action le Plan Marshall qui a consisté à attribuer une partie du budget américain à la reconstruction de l'Europe et de ses infrastructures industrielles. Ainsi si jusqu'en 1947 la politique des vainqueurs consistait à réduire les capacités productives de l'Allemagne pour empêcher tout déclenchement d'un nouvelle guerre, le plan Marshall a changé la donne. Désormais, l'accent va être mis sur la reconstruction et la puissance industrielle allemande.

Si sa reconstruction a permis à l'Allemagne de gagner en pouvoir de négociation dans le monde diplomatique européen, cela n'a pas été sans mal. En effet, le Quai d'Orsay et par son biais la France, avec sa politique conservatrice et restrictive à l'égard de l'Allemagne, a dû se résoudre à accepter et cela sous la pression américaine la coopération avec cette dernière, afin de développer et d'augmenter sa propre productivité. Ainsi, si la reconstruction de l'Europe apparaît comme un réel besoin pour les échanges économiques transatlantiques, elle constitue également et surtout un rempart contre l'ennemi d'alors, à savoir l'URSS. En effet, le plan Marshall et sa mise en œuvre étaient pour les États-Unis un moyen de parer à la menace imminente que pouvait constituer la Guerre Froide.

Le Plan Monnet

Le plan Monnet, proposé par le commissaire général du Plan de modernisation et d'équipement de la France et adopté en 1946, consistait à mettre les régions de la Ruhr et de la Sarre sous contrôle français. Le plan avait pour caractère essentiel le renforcement de l'économie française et l'accélération de la reconstruction de la France et cela malgré le fait que ce plan et ses effets soient dévastateurs

pour l'économie allemande déjà ravagée par la guerre. L'implantation de ce plan Monnet a donc conduit à d'inévitables tensions avec le peuple allemand qui s'est senti gravement lésé et cela pour la deuxième fois.

Le Plan Schuman

Le Allemagne est au centre des négociations et concentre toute l'attention de Monnet et Schuman jusqu'à 1950. En effet, le réarmement de l'Allemagne parait inévitable à cause du déclenchement de la guerre froide et des tensions en Asie qui vont déboucher sur la Guerre de Corée en juin 1950. Les allemands ne voulant pas lâcher la Sarre, qui était déjà sous protectorat français, et cela pour éviter d'autres conflits supplémentaires entre les puissances européens, se voient proposer par Jean Monnet comme alternative la mise en action du Plan Schuman. Ce dernier est basé sur la création d'une organisation internationale qui est chargée de contrôler les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier. En effet, Schuman et Monnet soutenaient qu'une entité supranationale permettrait d'éviter les conflits entre les nations européennes et au contraire d'unir ces différentes puissances avec pour but d'éviter des guerres, à l'avenir. Ainsi, le 18 avril 1951, est signé le traité de Paris et Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est crée.

Caractéristiques du corpus

Description du corpus

Le corpus ayant servi à cette recherche a pour source principale l'archive de correspondance entre Jean Monnet et Robert Schuman qui va de 1947 à 1953. Ce dernier est constitué de 68 lettres officielles. Une des particularités de ce dernier qu'il faut d'ailleurs relever est que sur les 68 textes rédigés Robert Schuman ne semble en avoir écrits que 6. De ce fait et pour cette raison, on peut considérer ce corpus comme relativement biaisé, étant donné que la grand majorité de la correspondance exprime le point de vue de Jean Monnet. De plus, un autre détail semble avoir son importance, en effet le corpus comporte deux omissions temporelles essentielles: entre le 25 juin 1948 et le 15 août 1950 seulement une lettre a été envoyée entre les deux correspondants, puis après le mois de janvier 1952 le corpus ne fait plus état d'aucune correspondance.

Facteurs de variation dans la correspondance

La justification plus probable de l'omission temporelle de l'année 1949 est que M. Monnet était en train de élaborer et de rédiger les points diverses de ce que éventuellement deviendra Plan Schuman avec M. Robert Schuman en personne. Le texte "Genèse du Plan Schuman" de l'auteur Pierre Gerbet nous raconte que les deux hommes se connaissaient depuis longtemps et que M. Schuman était bien disposé à étudier les suggestions de Monnet. Également ce texte semble confirmer notre justification pour l'omission en confirmant que Schuman et Monnet travaillaient ensemble pendant 1949 et 1950. En raison de ce fait la correspondance entre eux n'était pas nécessaire vu qu'ils se côtoyaient pendant cette période temporelle.

Bibliographie

- Pierre Gerbet, La Genèse du plan Schuman, des origines à la déclaration du 9 mai 1950
- René Lejeune, Robert Schuman, père de l'Europe
- Pierre Gerbet, La naissance du plan Schuman
- Jean Monnet, **Mémoires**
- Marie-Thérèse Bitsch, Histoire de la construction européenne, Complexe, 2008
- Dockrill S., Frank R., Soutou G.-H. et Varsori A., L'Europe de l'est et de l'ouest dans la guerre froide (1948-1953), Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002

Sources primaires pour étendre le corpus

- Lettre de Gabriel Valay à Robert Schuman (6 juin 1950)
- Lettre de René Massigli à Robert Schuman (Londres, 14 juin 1950)
- Déclaration de Robert Schuman (Paris, 9 mai 1950)
- Lettre de Konrad Adenauer à Robert Schuman (23 mai 1950)
- Troisième projet de la déclaration Schuman (avril 1950)
- Quatrième projet de la déclaration Schuman (26 avril 1950)
- Neuvième et dernier projet de la déclaration Schuman (6 mai 1950)
- Note de l'ambassade des Pays-Bas au ministère français des Affaires étrangères (Paris, 31 mai 1950)
- Communiqué britannique sur le plan Schuman (3 juin 1950)
- Discours de Robert Schuman devant le Conseil de l'Europe (Strasbourg, 10 août 1950)

Visualisation des données

Perspective de la visualisation

Une visualisation possible que l'on peut réaliser dans le cadre de ce projet serait la représentation des relations entre les personnages mentionnés dans le corpus. L'idée générale consiste en parcourir le texte avec un script qui peut identifier les noms des personnages dans le corpus et augmenter le "facteur de la relation" dés qu'il voit les deux personnages mentionnés ensemble dans le texte ou s'ils sont liés par un mot clé. Pour mieux visualiser on peut construire une matrice de tous les "facteurs de la relation" entre tous les personnages. La représentation matricielle peut nous aider construire et visualiser des "clusters" (des groupes des facteurs les plus hauts) avec la tentative de identification des groupes des personnages liés entre eux.

Problèmes envisagés dans la perspective

Le plus grand problème avec la perspective proposée ci-dessus consiste à identifier l'existence et la nature d'une relation entre les deux personnages trouvés. Même si les deux noms des deux personnages se trouvent à une distance minimale dans le texte, ça n'implique pas du tout une relation existante entre les deux. Une solution possible consisterait à augmenter le "facteur de la relation" que dans le cas où les deux noms mentionnés sont séparés par un mot clé, par exemple "et".